

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 9 FÉVRIER 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le jeudi, 9 février 2023 à 18h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais
Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2023-02-025 1. AUTORISATION À LA FIRME TETRA TECH QI INC. ET PAIEMENT DES FRAIS POUR L'OBTENTION DES AUTORISATIONS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons désire procéder aux travaux d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – Secteur Gascons;

CONSIDÉRANT QUE les travaux en milieux hydriques et humides sont assujettis à l'obtention d'autorisations auprès des différents ministères;

CONSIDÉRANT QUE le mandat a été confié à Tetra Tech QI Inc. afin de préparer les plans et devis reliés à ce projet;

Par conséquent, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

AUTORISE Tetra Tech QI Inc. à préparer et à soumettre toutes les demandes environnementales requises et ce, en son nom, de même qu'à présenter tout engagement en lien avec ces demandes;

AUTORISE le paiement des frais exigibles au montant de 2 082.99\$ de la part des ministères pour l'obtention des autorisations;

S'ENGAGE à transmettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les plans et devis ainsi qu'avec les autorisations accordées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-02-026 2. APPROBATION DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AVEC ENGLOBE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve le contrat de services professionnels de la firme Englobe pour le projet d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr pour un montant de 18 264.85\$ avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l'unanimité des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2023-02-027 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 18 h 07.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier